



Dans un contexte international qui promeut l'inclusion des personnes vulnérables, les orientations politiques nationales évoluent et les exigences vis-à-vis des structures médico-sociales se transforment. La logique de l'accompagnement est bouleversée : à partir des attentes des personnes, elle prend la forme d'un parcours mobilisant des ressources et prestations variées. Pour mettre en œuvre cette logique sur les territoires, des dispositifs de coordination se structurent tant dans le champ des personnes âgées, des personnes handicapées ou dans celui de la santé, créant le sentiment d'un mille-feuilles complexe.

Dans les institutions, les changements à conduire sont à penser dans toutes les dimensions : stratégique, organisationnelle, dans les projets individuels, dans l'animation des collectifs. La participation active des personnes est elle aussi à repenser.

Cette logique de parcours correspond à un changement considérable dans les manières de penser et de travailler.

Ce mouvement oblige à « sortir des murs », à travailler en coopération, notamment avec les acteurs de droit commun, à faire évoluer sa culture professionnelle.

La formation vise à accompagner ces défis en apportant du sens dans les réformes en cours, des connaissances sur les dispositifs et une analyse des positionnements institutionnel et professionnel dans cette transition inclusive.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX VISÉS

- Comprendre les concepts au cœur de la transition inclusive.
- Analyser le positionnement des personnes accompagnées au sein de son organisation.
- Identifier des impacts possibles sur les missions et l'organisation: mise en place d'une offre plus modulaire, plateformes de services...
- Identifier des évolutions positives de ses pratiques professionnelles pour favoriser le mouvement inclusif.
- Repenser la place des personnes et l'intégrer dans sa pratique.
- Anticiper l'impact sur le développement et la consolidation des compétences.

DURÉE 4 jours

Prérequis

Être en poste au sein d'un établissement ou service médico-social.

Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Ce dispositif de formation peut se décliner autour de plusieurs configurations d'acteurs :

- Par fonctions : directeurs (général, de pôle d'établissement...), cadres techniques, chefs de services.
- Par équipes : une équipe autour de son(sa) directeur(trice).

Groupe

10 maximum.

Lieu

En intra ou en Inter

Délai d'accès

À définir avec chaque structure.

Formateur

Un formateur parmi la liste p.6 et un formateur IRIS Formation

Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.

Coût/jour

1380€ (en intra)
350€ (en inter)

Type de formation

Présentiel et/ou distanciel.
À définir avec la structure.

Modalités pratiques

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de :
PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques avec ressources documentaires.
- Echanges à partir des contextes professionnels.
- Etudes de cas, travaux en sous-groupes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de positionnement en amont de la formation.
- Autoévaluation en fin de formation.

JOUR 1

Approche inclusive : de l'entrée par les droits à l'exercice de la citoyenneté

- Les concepts au cœur de la société inclusive, (inclusion, autodétermination, participation)..
- De l'analyse des besoins et attentes des personnes à la mise en œuvre de réponses personnalisées coordonnées.

JOUR 3

Identifier des impacts de la transition inclusive sur l'organisation et les pratiques professionnelles.

- Impacts sur la place des personnes : recueil des attentes, pratiques de définition des projets personnalisés.
- Impacts sur les missions et l'organisation de l'activité
- Impacts sur les pratiques professionnelles et les collectifs de travail.
- Impacts sur les pratiques de partenariats et de coopération.

JOUR 2

La transformation de l'offre médico-sociale sur les territoires.

- Les principes de l'intégration de services.
- Appropriation des dispositifs, clarification de la cartographie : la démarche de diagnostic territorial.

JOUR 4

Identifier des impacts de la transition inclusive sur l'organisation et les pratiques professionnelles

- Approfondissements à partir des éléments identifiés en J3.

EN SAVOIR PLUS

CREAI Ile-de-France
contact@creai-idf.fr
01 87 86 65 90
www.creai-idf.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr